

AVEC LE SMC, J'AGIS, JE TRIE !

Tous les emballages et les papiers se mettent en vrac et non imbriqués dans le bac à couvercle jaune.



Bouteilles et emballages en plastique



Emballages en métal

Gros cartons à déposer en déchetterie



Cartonnettes et briques alimentaires



Papiers

Déchets refusés : gros cartons, textiles, nappes et serviettes en papier, appareils électriques et électroniques, tout objet n'étant pas un emballage.